



Propriétaire à parlé de mes problèmes d'argent.

Par **Lamouchi**, le **10/01/2019** à **14:33**

Bonjour je vous expose mon problème

Suite à un souci de trésorerie imprévu, j'ai eu un retard de loyer que j'ai réglé le mois suivant. Je viens d'apprendre que ma propriétaire qui travaille dans la même entreprise que moi, a dit à certaines personnes que j'avais des problèmes d'argent et que je ne pouvais plus payer mon loyer. Aujourd'hui toute l'entreprise pense que je ne règle plus mon loyer. Ce qui me dérange c'est que ma propriétaire est parlé de ça. Légalement a t'elle le droit de parler de ça ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **10/01/2019** à **14:53**

Bonjour Lamouchi

La révélation d'informations sur la situation financière d'un individu et de sa famille tombe sous la protection de la vie privée .

Chacun a, sur le fondement de l'article 9 du code civil, le droit de s'opposer à la reproduction de son image ou la diffusion de tout commentaire relatif à sa vie privée.

Par **Lamouchi**, le **10/01/2019** à **15:02**

Merci de votre réponse claire.
Cordialement